



*une marque inspirée par la nature*

Communiqué de presse

A Brest, le 6 mars 2019

## Concours 2019 des miels de France : trois médailles pour la marque *Esprit parc national*



Les ruchers de Bastien / N. Vilas - Parc national des Cévennes



J.-J. Daubert dans son rucher / M. Bouvier - Parc national des Ecrins

La deuxième édition du concours des miels de France s'est tenue le 17 janvier dernier à Paris. Trois miels de la marque *Esprit parc national* ont été récompensés.

Les deux premiers produits par la miellerie de Vielvic et les Ruchers de Bastien, dans le Parc national des Cévennes, ont décroché la médaille d'or respectivement dans les catégories « toutes fleurs foncé » et « châtaigner ». Le troisième produit par Jean-Jacques Daubert, dans le Parc national des Ecrins, a décroché la médaille de bronze dans la catégorie « montagne clair ».

### LE CONCOURS DES MIELS DE FRANCE 2019

Organisé au Palais d'Iéna par l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) en lien avec la Commission nationale technico-économique et scientifique apicole (CNTESA), le concours a réuni 86 apiculteurs des différents terroirs français dont les produits étaient répartis dans 21 catégories.

Les 150 jurés, dont plusieurs grands chefs du club international des Toques blanches, ont dégusté et évalué les qualités de 200 miels et 10 pains d'épices avant de dévoiler leur palmarès.

### LA MIELLERIE DE VIELVIC

Pierre et Catherine de la Rue du Can ont remporté la médaille d'or pour leur miel « toutes fleurs foncé » produit dans un rayon de 30 km autour de leur exploitation implantée depuis 1937 à Saint-André-de-Capcèze (Lozère) au pied du massif du Mont-Lozère dans le Parc national des Cévennes. Un emplacement de choix qui permet aisément de changer d'altitude et de disposer d'une végétation variée de mars à octobre.

*« C'est mon miel préféré en raison de sa complexité. Il est produit sur la face nord du Mont-Lozère dans un milieu d'arbres fruitiers, de prairies, de ronces, de framboisiers sauvages et de quelques châtaigniers »* a commenté Catherine de la Rue du Can.

### Contact presse

Agence française pour la biodiversité : Thomas BUREL – 02 98 32 55 79 – [thomas.burel@afbiobiodiversite.fr](mailto:thomas.burel@afbiobiodiversite.fr)

Parc national des Cévennes : Natacha MALTAVERNE – 04 66 49 53 25 – [natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Ecrins : Claire GONDRE – 04 92 40 20 12 – [claire.gondre@ecrins-parcnational.fr](mailto:claire.gondre@ecrins-parcnational.fr)

Bénéficiaire de la marque *Esprit parc national* depuis juillet 2016, la miellerie de Vielvic avait déjà obtenu une médaille d'or lors de la première édition du concours en 2017 pour un miel de bruyère callune.

Durant l'été, les deux apiculteurs partagent aussi leur passion en accueillant le public sur leur exploitation chaque vendredi matin.

### LES RUCHERS DE BASTIEN

Bastien Alise a remporté la médaille d'or pour son miel de châtaigner, produit sur la commune de Ventalon-en-Cévennes (Lozère) dans le Parc national des Cévennes.

Petit-fils et fils d'apiculteur, Bastien Alise a décidé en 2017 de vivre exclusivement de sa passion : l'originalité de son travail repose sur la transhumance de ses ruchers au printemps qui voyagent sur une large partie du territoire du Parc national.

*« C'est une belle récompense pour notre terroir et les miels lozériens. Je pense que mon miel de châtaigner a été primé car il présente des petites notes de fleurs de bruyère, de vipérine, de ronces et de tilleul qui ont fait la différence »* a commenté Bastien Alise.

Les Ruchers de Bastien ont rejoint la communauté de la marque *Esprit parc national* en novembre 2018.

### LE MIEL DE JEAN-JACQUES DAUBERT

Jean-Jacques Daubert a remporté la médaille de bronze pour son miel de montagne clair, produit sur la commune de Châteauroux les Alpes (Hautes-Alpes) dans le Parc national des Ecrins.

A l'origine accompagnateur en montagne, Jean-Jacques Daubert a transformé sa passion pour l'apiculture en activité professionnelle. Depuis 2013, il récolte un miel de fleurs sauvages qui reflète la richesse botanique des prairies, sous-bois et montagnes de l'Embrunais.

Ses miels bénéficient de la marque *Esprit parc national* depuis juin 2015.

### UNE RECONNAISSANCE SUPPLEMENTAIRE POUR *ESPRIT PARC NATIONAL*

Pour produire leur miel, ces apiculteurs s'engagent à respecter un cahier des charges précis et commun aux dix parcs nationaux de France afin de concilier activité économique locale et respect de la biodiversité. Ils sensibilisent aussi les visiteurs au monde des abeilles ou à l'importance de préserver les insectes pollinisateurs.

Les trois médailles reçues lors du concours des miels de France 2019 récompensent ainsi la démarche collective de la marque *Esprit parc national* lancée par le réseau des parcs nationaux de France en 2015, et désormais portée par l'Agence française pour la biodiversité.

Elle propose une offre d'hébergements, de restauration, de produits locaux, d'activités et de séjours authentiques et naturels. Aujourd'hui, les 800 produits et services de la marque sont portés par près de 450 bénéficiaires en métropole et dans les Outre-mer.

Pour en savoir plus sur la marque : [www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com)



**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Le Parc national des Cévennes et le Parc national des Ecrins sont rattachés à l'Agence française pour la biodiversité depuis 2017 au même titre que les autres parcs nationaux de France – la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion, la Guyane, les Calanques et le projet de Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

L'Agence française pour la biodiversité est un établissement public du ministère de la Transition écologie et solidaire. En métropole et dans les Outre-mer, l'Agence a pour missions d'améliorer la connaissance, de protéger, de gérer et de sensibiliser à la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

[www.parcsnationaux.fr](http://www.parcsnationaux.fr) – [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

#### Contact presse

Agence française pour la biodiversité : Thomas BUREL – 02 98 32 55 79 – [thomas.burel@afbiodiversite.fr](mailto:thomas.burel@afbiodiversite.fr)

Parc national des Cévennes : Natacha MALTAVERNE – 04 66 49 53 25 – [natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

Parc national des Ecrins : Claire GONDRE – 04 92 40 20 12 – [claire.gondre@ecrins-parcnational.fr](mailto:claire.gondre@ecrins-parcnational.fr)